

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2009

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Ferdinand,
tenue le 1^{er} octobre 2009, à 19h30, à la salle
communautaire, 606 rue Principale.**

Sont présents: Clermont Tardif, Paulo Asselin, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers et Guylaine Blondeau, conseillère, formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est également présent : Mike Gagnon, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) Rapport du responsable des loisirs
 - Contrat de travail de M. Hébert
- E) Comités municipaux
 - Bâtiment St-Julien
 - MRC de l'Érable
- F) 1^{re} période de questions
- Pause
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Dérogation mineure de Émilie Boutin
 - Réseau d'aqueduc Vianney
 - Projet éolien
 - Groupe des 20
 - Moratoire sur la fermeture des bureaux de poste
 - Demande des Chevaliers de Colomb
 - Aide financière Comité de promotion économique
 - Demande du Club des motoneigistes du lac William
 - Travaux rang 2 Sud et Nord
 - Don au Comité de la Fête de Noël de Vianney
 - Système de surveillance par caméra
 - Heures accumulées
 - Agrandissement de la caserne
 - Asphaltage de l'entrée du cimetière de St-Ferdinand
 - Location d'un terrain pour gravier
 - Demande de Christian Picard
- H) Rapports de voirie et d'environnement
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2009-10-288

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-289

Interversion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-290

Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-291

Contrat de travail (M. Hébert)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois à signer le contrat de travail de Mathieu Hébert, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les ± 40 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2009-10-292

Suspension de la séance

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Paulo Asselin et résolu de suspendre la présente séance à 20h35. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-293

Reprise de la séance

Tous les membres du conseil présents avant la pause formant toujours quorum, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu de reprendre les délibérations de la présente séance à 20h50. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-294

Prévisions de sorties

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

| <u>Noms</u> | <u>Sujet</u> | <u>Endroits</u> | <u>Date</u> |
|-------------|------------------|-----------------|-------------|
| G. Garneau | Craig et Gosford | Thetford Mines | 2009-09-22 |

2009-10-295

Dérogation mineure de Émilie Boutin

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Émilie Boutin pour le 2391 route 165, savoir : en acceptant la construction d'un agrandissement de 20 pieds x 16 pieds sur pieux à sa résidence existante avec l'obligation de fermer de façon opaque l'espace vide sous l'agrandissement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-296

Mandat à Laforest Nova Aqua « eau Vianney »

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme « Laforest Nova Aqua » au montant de 16 828.60 \$

(taxes applicables en sus) pour la réalisation des travaux de caractérisation de l'eau potable du réseau Vianney. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-297 Mandat à Fréchette LGL « eau Vianney »

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme « Fréchette LGL » pour l'assistance technique dans le cadre du dossier de mise à niveau du système d'alimentation en eau potable du réseau Vianney pour un mandat à taux horaire ne dépassant par 5 000 \$ plus taxes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-298 Projet éolien (mise en demeure)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a entrepris des démarches pour acquérir le réseau d'aqueduc du bâtiment St-Julien avec tous les immeubles et installations (sources, puits artésiens, réservoirs), tous les terrains et servitudes pour la conduite d'eau jusqu'au bâtiment St-Julien;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Paulo Asselin et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand :

- Demande au Comité de suivi du projet éolien de la MRC de l'Érable de s'assurer que la quantité et la qualité des sources, puits artésiens, réservoirs d'eau potable du bâtiment St-Julien ne soient pas altérées par l'implantation des éoliennes à proximité;
- Informe les Éoliennes de l'Érable qu'elle sera tenue responsable de tous dommages pouvant survenir aux sources, puits artésiens et réservoirs d'eau potable du bâtiment St-Julien.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-299 Groupe des 20

Attendu que le Cercle des Fermières de Vianney est dissout;

Attendu que le Groupe des 20 prend la relève pour l'utilisation du local de tissage installé au Centre municipal de Vianney;

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le Groupe des 20 à utiliser le local de tissage déjà mis à leur disposition au centre municipal pour un loyer de 20 \$ par année pour les années 2009, 2010 et 2011 et ce, tant que la municipalité de Saint-Ferdinand sera propriétaire du centre municipal et d'utiliser la salle de réunion du centre municipal gratuitement pour leur assemblée générale annuelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-300 Moratoire sur la fermeture des bureaux de poste

Attendu que le gouvernement libéral fédéral a imposé un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste en 1994;

Attendu que le présent gouvernement conservateur fédéral étudie la possibilité de mettre un terme à ce moratoire sur la fermeture des bureaux de poste;

Attendu que les bureaux de poste jouent un rôle clé dans notre vie économique et sociale en fournissant une

infrastructure dont les communautés rurales ont besoin pour prospérer et les entreprises ont besoin pour grandir;

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Paulo Asselin et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand fait appel au Gouvernement du Canada pour qu'il maintienne le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste ruraux et pour qu'il permette à la Société canadienne des postes de maintenir, de rehausser et d'améliorer les services postaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-301 Aide financière aux Chevaliers de Colomb

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une aide financière de 70 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Ferdinand pour leur activité du 10 octobre 2009. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-302 Aide financière au Comité de promotion économique

Attendu que l'article 94 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité de confier à une personne morale à but non lucratif l'organisation et la gestion, pour son compte, d'activités de promotion industrielle, commerciale ou touristique;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut créer un dynamisme dans son milieu;

Attendu que la municipalité veut faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises;

Attendu que l'objectif de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, veut fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant s'installer une entreprise dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'apporter une aide financière de 15 000 \$ pour maintenir les activités de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-303 Demande au Comité de promotion économique

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand de faciliter une rencontre avec COSODÉLO pour discuter des points soulevés dans leur lettre du 18 septembre 2009 adressée à COSODÉLO. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-304 Don au Club des motoneigistes du lac William

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu de verser un don de 400 \$ au Club des motoneigistes du lac William inc. pour une publicité sur la carte des sentiers 2009-2010 incluant le logo de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-305 Travaux de pavage rang 2 Sud et Nord

Considérant que la municipalité a reçu deux soumissions pour les travaux de pavage sur les rangs 2 Sud et Nord, soit :

| | |
|----------------------------------|--------------------------|
| Pavage Centre Sud du Québec inc. | 26 042.52 \$ taxes incl. |
| Sintra inc. | 33 668.36 \$ taxes incl. |

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter la soumission de Pavage Centre Sud du Québec inc. au montant de 26 042.52 \$ taxes incluses pour les travaux de pavage sur les rang 2 Sud et Nord et d'autoriser le contremaître des travaux publics à réaliser lesdits travaux à petits contrats. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-306 Don au Comité de la Fête de Noël

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu de verser un don de 100 \$ au Comité de la Fête de Noël 2009 des enfants de la fabrique de Saint-Jean-Baptiste-Vianney et d'autoriser cette dépense. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-307 Système de surveillance par caméra

Attendu que les infrastructures de la Marina de la municipalité de Saint-Ferdinand sont souvent endommagées par des méfaits;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand ne peut tolérer une telle situation;

Attendu qu'avant de procéder à des mesures drastiques qui pénaliseraient la population, la municipalité de Saint-Ferdinand prend les moyens à sa disposition pour amoindrir les effets négatifs qui pourraient amener à une décision draconienne;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter la soumission de Télé-Alarme Plus pour un système de surveillance avec caméras incluant le matériel, le filage et l'installation au coût de 2 264.84\$ incluant les taxes applicables. Adopté à l'unanimité des conseillers le maire n'ayant pas voté.

2009-10-308 Heures accumulées - D. Michaud

Considérant que Daniel Michaud a accumulé plusieurs heures travaillées;

Considérant que son contrat de travail stipule que les heures accumulées sont monnayables au taux horaire régulier lorsque non utilisées à la fin de l'année financière;

Considérant qu'il ne pourra pas utiliser toutes ces heures accumulées d'ici le 31 décembre 2009;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Paulo Asselin et résolu de rembourser à Daniel Michaud 50 heures accumulées au taux horaire régulier. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-309 Heures accumulées - C. Brochu

Considérant que Christian Brochu a accumulé plusieurs heures travaillées;

Considérant qu'il ne pourra pas utiliser toutes ces heures accumulées d'ici le 31 décembre 2009;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de rembourser à Christian Brochu 50 heures accumulées au taux horaire régulier. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-310 Agrandissement de la caserne

Considérant que la municipalité a demandé des prix à trois architectes pour la réalisation des plans pour l'agrandissement de la caserne (appentis à bateau);

Considérant qu'elle a reçu deux estimés :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| François Dusseault, architecte | 677.25 \$ |
| Gagné & Vachon Architectes | 4 910.06 \$ |

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepte l'estimé de François Dusseault, architecte au montant de 677.25 \$ (taxes incluses) pour l'agrandissement de la caser (appentis à bateau). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-311 Asphaltage de l'entrée du cimetière de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une aide financière de 2 500 \$ au Comité du cimetière de Saint-Ferdinand pour l'asphaltage de l'entrée du cimetière. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-312 Location d'un terrain pour gravier

Attendu que nous devons vider nos bassins de rétention, autorisé par le MDDEP, à tous les ans ou aux 2 ans maximum pour certains;

Attendu qu'à chaque année, nous nous retrouvons avec environ 1500 à 2000 tonnes de matériels que nous devons entreposer, pour l'utiliser ultérieurement;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand n'a pas de terrain propice à recevoir le matériel;

Attendu que nous devons trouver un emplacement à long terme, afin d'entreposer le matériel;

Attendu que le propriétaire du terrain devra nous donner un préavis d'un an avant de mettre fin à l'entente;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Paulo Asselin et résolu de louer une partie de terrain sur le lot 659-1-1 du rang 9 situé au 630A, route 165 appartenant à Denis Fortier, pour une période indéterminée et pour un montant de 500 \$ annuellement.

De plus, il est résolu que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer une entente avec le propriétaire ou son représentant. Adopté à l'unanimité des conseillers le maire n'ayant pas voté.

2009-10-313 Demande de Christian Picard

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer l'entente avec Christian Picard du 100 rue Principale portant sur la réalisation des travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux et au partage des coûts du projet de raccordement de son terrain au réseau d'égout municipal et d'autoriser le contremaître des travaux publics a effectuer les travaux

d'installation du réseau d'égout pour desservir ledit terrain. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-314 Rapport du contremaître des travaux publics

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport de voirie de septembre 2009 tel que présenté par Mike Gagnon, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-315 Rapport de l'inspecteur en environnement et permis

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de septembre 2009 tel que présenté par Sylvie Tardif, en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 16 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2009-10-316 Présentation des comptes

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de septembre 2009 tels que présentés pour un montant de 241 356.57 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-10-317 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la présente séance soit levée à 22h00. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière